

Demande de scolarisation au CNED en classe complète réglementée (-16 ans)

Je peux faire une demande de scolarisation en classe complète réglementée au CNED de deux façons:

- Effectuer une pré-inscription sur www.cned.fr
- Ou bien, demander un dossier papier à la DGEE à sec_doi@education.pf

Lorsque je fais une demande en ligne en ligne via le site du cned :

- Je remplis le formulaire en ligne
- Je transmets au DOI :
 - o Le récapitulatif de la commande (reçu par mail avec les pièces à fournir)
 - o La fiche 3 «Avis du DASEN »
 - o Un justificatif de domicile
 - o Un courrier adressé à madame la Ministre de l'Education, de la modernisation de l'administration, motivant la demande
 - o Les justificatifs liés aux motifs de la demande en fonction de la situation
 - o L'avis de passage en classe supérieure

Lorsque je fais une demande via un dossier papier :

- Je complète le dossier
- Je transmets au DOI :
 - o Le dossier dûment complété et signé
 - o Un justificatif de domicile
 - o Un courrier adressé à madame la Ministre de l'Education, de la modernisation de l'administration, motivant la demande
 - o Les justificatifs liés aux motifs de la demande en fonction de la situation
 - o L'avis de passage en classe supérieure

Une fois la demande réceptionnée avec l'ensemble des pièces demandées, elle sera traitée et je serai destinataire de la réponse de madame la Ministre de l'Education, de la modernisation de l'administration.

Si l'avis est favorable : Je dois transmettre le dossier complet (dossier papier ou fiche « Avis du DASEN ») accompagné des pièces justificatives à l'adresse qui m'a été indiquée dans le mail reçu lorsque j'ai fait une demande de préinscription en ligne, ou sur le dossier papier.

Si l'avis est défavorable : Je peux soit demander une affectation dans l'établissement de secteur, soit faire une demande d'inscription dite "libre" (à ma charge) dans le cadre d'une demande d'instruction dans la famille.